Archives Municipales

Le service archives a, pour vocation première, de conserver les documents anciens (écrits, cartes postales, photographies, plans, etc…) qui constituent l'histoire locale de Gravelines.



Les archives municipales de Gravelines conservent :

- Les archives anciennes jusqu'en 1790 consultables en Médiathèque
- Les archives modernes jusqu'en 1940 consultables en mairie ainsi que les archives contemporaines produites par les services de la Mairie.

Ces deux dernières sont consultables sous réserve de communicabilité.

Vous pouvez nous solliciter pour la recherche d'actes de naissance, mariage et décès concernant vos ancêtres ou pour toute recherche en histoire locale.



Don

Vous avez des documents tels que des photos, des cartes postales, des petits objets anciens, tout ce qui est en rapport avec l'histoire de Gravelines, que vous ne souhaitez pas gardés ? Vous pouvez, dans ce cas, nous en faire don.

Comment consulter les archives ?

Le service Archives se situe sur deux pôles : au 2ème étage de la Médiathèque et au sous-sol de la Mairie.

Le personnel des Archives vous accueille et vous guide dans vos recherches du mardi au vendredi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h.
Si vous souhaitez une consultation de documents modernes et contemporains, prenez rendez-vous au 03 28 51 34 33 pour accéder au sous-sol de la Mairie.

Vous pouvez effectuer vos demandes par téléphone, courrier ou mail.



Contact

- **Bureaux Archives Municipales :** rue André Vanderghote

Tél. : 03 28 51 34 33

- **Archives Mairie :** rue des Clarisses

Tél. : 03 28 51 34 32

Mail : archives@ville-gravelines.fr [1]

URL de la source (modifié le 21/03/2022 - 13:45): https://www.ville-gravelines.fr/vivre-gravelines/culture/archives-municipales

Liens
[1] mailto:archives@ville-gravelines.fr